

Flash phytosanitaire du 25 mars 2022 – Grandes cultures

Actualités principales de la semaine

Pour les autres actualités et les détails, le contenu du bulletin n° 2 du 11 mars 2022 est encore valable.

Le vol des *méligèthes* est en cours dans le colza. Il est conséquent à certains endroits. A basse altitude, il convient d'être **vigilant**, mais de ne **pas intervenir trop tôt**. Ailleurs, le gros charançon de la tige reste d'actualité..

Colza – Ravageurs

Stade : du stade élongation de la tige 5 cm (CD 31) au stade boutons floraux dépassant les jeunes feuilles (CD 53). Les colzas sont en pleine croissance.

Gros charançon de la tige du colza : le vol s'est ralenti. Il a généralement été de faible intensité, mais la vigilance reste de mise dans les parcelles non protégées ou à un stade moins avancé (longueur de tige inférieure à 20 cm). A ce stade (5-20 cm de tige), le seuil est de 40 à 60% des plantes piquées. Voir le bulletin du 11 mars pour le choix des produits ; attention, plusieurs produits seront prochainement **interdits** (Fury 10 EW, Talstar SC, Fastac Perlen).

Méligèthes : les premiers méligèthes ont été capturés dans les pièges il y a quelques temps à la faveur des températures printanières (en même temps que les charançons) mais le vol s'est intensifié cette semaine. La phase de sensibilité, qui va du stade CD 53 (boutons floraux dépassant les plus jeunes feuilles; photo) jusqu'au stade CD 59 (boutons floraux jaunes, mais toujours fermés), est atteinte dans les parcelles les plus avancées. Durant toute cette phase, procéder à des comptages réguliers ; combiné au stade de la culture, c'est le seul moyen d'évaluer le risque.



Comptage : aux heures les plus chaudes de la journée, à 10 endroits bien répartis dans la parcelle (assez éloignés du bord), compter les méligèthes présents sur l'inflorescence principale de 5 plantes successives (sans privilégier les plus hautes ou les plus avancées en stade). Le nombre moyen de méligèthes par plante est obtenu en divisant le total des insectes repérés par le nombre de plantes observées, donc y compris celles sans insecte ([voir vidéo](#)).

Seuils d'intervention. Le seuil d'intervention est atteint s'il y a, **en moyenne** :

- > 6 méligèthes par plante au stade boutons floraux dégagés (CD 53-57) ; (4 mél./plante pour des peuplements faiblement développés).
- > 10 méligèthes par plante au stade boutons floraux séparés à boutons jaunes (CD 57-59) ; (7 mél. / plante pour des peuplements faiblement développés).

Avant une intervention insecticide, ne pas oublier de sortir du programme extenso, sauf pour le produit Surround (poudre d'argile, avec efficacité partielle contre les méligèthes), utilisable dans les cultures extenso et bio.

Pour le choix des insecticides, consulter la **fiche technique Agridea 6.69-70** (mars 2022). Respecter les doses et appliquer un volume de bouillie suffisant (min. 300 l/ha). Traiter en dehors des périodes de vol des abeilles (en fin de journée). Laisser un témoin non traité (1 largeur de barre sur au min. 10 m de long). En cas de deuxième traitement, changer de groupe de matière active. **Délai d'utilisation** : pymétrozine (Plenum WG) : 1.07.2022 ; Biscaya interdit.

Intervention : ne pas intervenir trop tôt. Généralement, **une seule intervention** suffit, si elle est bien placée, c'est-à-dire :

- vol principal réalisé (sinon de nombreux méligèthes apparaissent juste après le traitement),
- pas avant le stade CD 53 (photo) et
- seuil d'intervention atteint.

Céréales – Désherbage et Régulateur de croissance avec CCC

Herbicides : attention au risque de phytotoxicité en présence de gels nocturnes et/ou de grands écarts de température jour-nuit (>15°C). Voir bulletin précédent pour le choix des produits. Les conditions sont très favorables au **désherbage mécanique** ([voir vidéo](#)).

Les produits à base de CCC sont utilisables dès la fin tallage, mais idéalement au stade épi 1 cm (CD 30), sur blé, triticale et épeautre. Pour les stades les plus avancés, l'application est d'actualité, mais attention au risque de gel.

Ces produits ont l'avantage d'être bon marché. Ils suffisent en cas de risque de verse faible à moyen. Ils peuvent être mélangés avec un herbicide. Le cas échéant, selon les instructions de la firme, une réduction de dose du régulateur peut être nécessaire.

Betterave – Semis & Ravageurs

Semis : les semis ont été effectués ou se feront prochainement dans de bonnes conditions. Bien que le risque soit faible actuellement, la surveillance des limaces peut démarrer quelques jours après le semis. L'objectif de peuplement pour un rendement optimal se situe entre 90'000 et 95'000 plantes par ha.

Méthode de comptage : on compte toujours le nombre de betteraves saines sur deux rangs voisins sur une longueur de 10 mètres, soit au total 20 mètres linéaires. En multipliant par 1'000 le nombre de plantes recensées, on obtient le peuplement par hectare.

Ravageurs : l'insecticide Force 20 CS (pyréthrianoïde) utilisé pour l'enrobage des semences a une efficacité de contact contre certains ravageurs souterrains (vers fil de fer, atomaire, collembole). Mais comme il n'est pas systémique, il n'a aucune efficacité contre les insectes aériens tels que l'altise, la mouche de la betterave, les pucerons ou la teigne. Dès la levée, surveiller la présence et les dégâts de ces insectes. Hormis pour les produits à base de pirimicarbe contre les pucerons, **toute intervention insecticide est soumise à autorisation**. La lutte contre le puceron vert (vecteur de viroses) sera coordonnée dans le cadre d'un réseau entre les stations phytosanitaires cantonales et le CBS. **Le moment du départ des interventions sera communiqué par ce réseau et une autorisation régionale de traiter sera délivrée.** La première intervention se fera avec la matière active acétamipride (Gazelle, Oryx Pro,...), puis avec les matières actives spirotétramat (Movento SC) ou flonicamide (Teppeki).

Altises - seuil d'intervention : au stade cotylédons 50% des plantes avec des morsures et au stade 2 à 4 feuilles 80% des plantes avec des morsures. Renoncer autant que possible à une intervention de manière à préserver les auxiliaires contre les pucerons.

Larves de tipules : il n'y a plus de produits homologués contre ce ravageur.

Tournesol – Semis

Un semis dans un sol ressuyé et réchauffé (8°C à 5 cm de profondeur ; Grangeneuve : 6.9°C à 20 cm selon [le réseau suisse d'humidité des sols](#)), suivi de plusieurs jours poussants, favorise un démarrage rapide et régulier. Ceci réduit la période critique d'exposition du tournesol aux dégâts d'oiseaux, limaces et autres ravageurs du sol. Les conseils de densité de semis varient de 65 à 80'000 graines par ha selon la situation de la parcelle et la zone de culture. En fonction de la qualité de la préparation du lit de semence, des différents ravageurs du sol ou des oiseaux, le taux moyen de levée se situe à environ 75%. Ainsi, l'objectif de peuplement à atteindre se situe entre 50 et 60'000 plantes levées par ha. Dans nos régions, plutôt fraîches, il est conseillé de majorer la densité pour homogénéiser la maturité. Une densité insuffisante produit des gros capitules qui mûrissent plus lentement, avec un risque accru de développement de maladies (botrytis). En augmentant légèrement la densité, on limite ce phénomène grâce à une maturité plus rapide et plus régulière.

Désherbage : Attention aux conditions d'utilisation concernant la protection des eaux, soit une zone non traitée (ZNT) et/ou mesures de réduction du ruissellement (FT 18.05). Par exemple pour Bandur à 3 l/ha : ZNT de 50 m et 4 points de ruissellement.

L'équipe de rédaction est à disposition pour tout renseignement complémentaire ou pour une demande d'autorisation de traitement :

- *André Chassot : 026 305 58 65*
- *Claudia Degen : 026 305 58 33*
- *Nadège Wider : 026 305 58 73*
- *Jonathan Heyer : 026 305 58 71*